



MAIRIE de PERET  
34800

**Délibération 2024/33**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**  
**Séance du 6 septembre 2024**

Date de la convocation : 02/09/2024  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de votants : 12

Date d'affichage : 02/09/2024  
Nombre de présents : 12  
Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-quatre et le six septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Christine NOHARET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL,

Absents excusés : Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Patrick LOUX,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

**Objet : TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE – DENOMINATION DES VOIES**

**EXPOSE**

Monsieur ZARAGOZA rappelle au Conseil Municipal que la commune a mandaté la société GEOPTIS pour mettre à jour le Tableau de Classement de Voirie. L'étude réalisée a localisé les voies communales, les chemins ruraux et les chemins d'exploitation (voie privée).

De nombreuses voies étaient sans nom, une commission s'est réunie afin de nommer ces voies. Le Conseil Municipal est invité à délibérer afin d'approuver ces dénominations.

**DELIBERE**

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la dénomination des voies proposées en annexe.

**DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière.

**AUTORISE** Madame le Maire pour procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

*POUR : 12    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL



Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE  
Date de réception de l'AR: 13/09/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification